

effet, que, par vos soins et sous votre conduite, on public des journaux qui, au poison répandu de toutes parts, opposent un remède opportun, en prenant la défense de la vérité, de la vertu et de la religion. Pour ce qui est de ceux qui, dans un très-noble et très-saint propos, unissent l'art d'écrire à l'amour et au zèle des intérêts catholiques, qu'ils se souviennent constamment, s'ils veulent que leurs travaux soient féconds et louables sous tous les rapports, de ce que l'on requiert de ceux qui combattent pour la meilleure des causes. Il faut qu'en écrivant ils emploient avec le plus grand soin la modération, la prudence et, surtout, cette charité qui est la mère ou la compagne de toutes les vertus. Or, vous voyez combien est contraire à la charité la tendance à soupçonner à la légèreté ou la témérité à lancer des accusations. D'où l'on voit combien ils en agissent mal et injustement ceux qui, afin de soutenir un parti politique, n'hésitent pas à accuser les autres de foi catholique suspecte, pour cela seul qu'ils appartiennent, à un parti politique différent, comme si l'honneur de la profession de catholicisme était nécessairement uni à tel ou tel parti politique.

Les choses qui viennent de former l'objet de Nos avertissements ou de Nos ordres, Nous les confions à votre autorité, à laquelle doivent respect et soumission tous ceux à qui vous êtes préposés, surtout les prêtres qui, dans toute leur vie privée ou publique, soit qu'ils remplissent les fonctions du ministère sacré, soit qu'ils s'adonnent à l'enseignement dans les Lycées, ne cessent jamais de relever du pouvoir des évêques. C'est aux prêtres qu'il appartient d'inviter les autres par leur propre exemple aussi bien à pratiquer toutes les vertus qu'à prêter à l'autorité épiscopale l'obéissance et le respect qui lui est dû.

Afin que tout cela donne l'heureux résultat désiré, invoquons le secours céleste, et, d'abord, recourrons à la source intarissable de la grâce divine, le Cœur très saint de notre Sauveur Jésus-Christ, dont le culte spécial et antique est chez vous en vigueur. Implorons la protection de Marie Immaculée Mère de Dieu, du patronage spécial de laquelle s'honore le royaume de Portugal, comme aussi de votre sainte reine Elizabeth et des saints martyrs qui, dès les premiers temps de l'Eglise, ont établi ou propagé le christianisme en Portugal, au prix de leur sang.

Et maintenant en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des grâces célestes, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique à vous, au clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près de St-Pierre, le 14 septembre 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.